

RETROSPECTIVE SUR LA LUTTE (Suite)

7^{ème} PARTIE

(par Georges BALLERY)

L'EVOLUTION DES REGLES

Ce rappel de l'évolution des règles peut comporter quelques différences de dates (à une ou deux années près). Mais il permet de se rendre compte de l'évolution sur un siècle.

La LUTTE est le sport LE PLUS ANCIEN, tout comme la Course à pied.

Pour survivre, les hommes sur terre devaient se battre corps à corps, avec des bêtes, pour les tuer et se nourrir. Ils se battaient aussi entre eux, pour survivre.

La LUTTE était déjà un sport, mais non règlementé. C'est un *Sport Naturel*

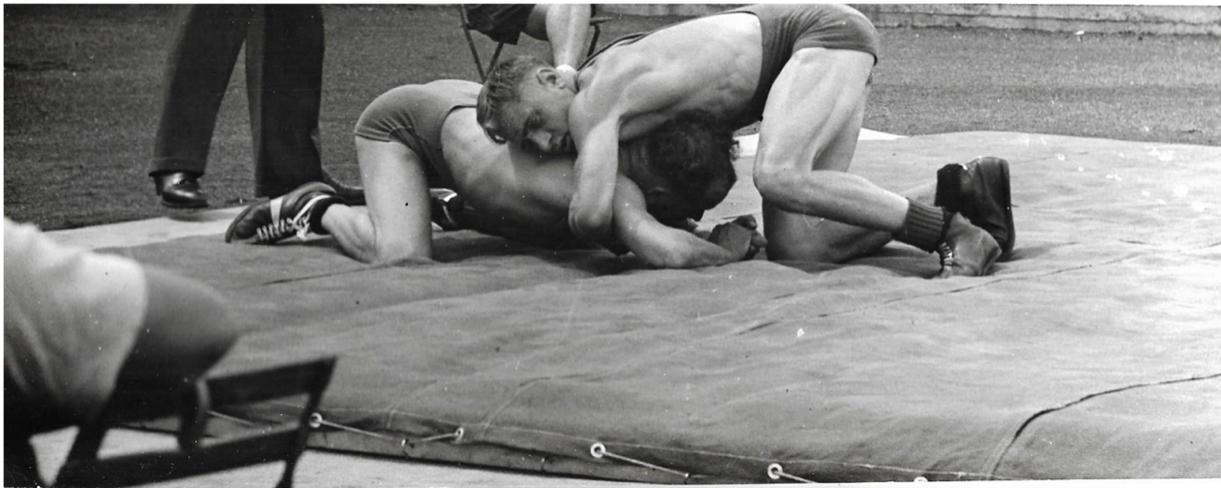
Elle figure déjà au programme des premiers JEUX OLYMPIQUES de L'ANTIQUITE. Plus tard, elle est inscrite aux premiers JEUX OLYMPIQUES MODERNES, en 1896, à PARIS.

AIRE DE COMBAT-LE TAPIS

Dans l'Antiquité, il n'y avait pas de tapis. Les lutteurs combattaient sur une aire de sable.

Le TAPIS

Entre 1913 et 1921 :



Le tapis est carré (5 m X 5 m), ou circulaire (5m de diamètre). Il est constitué de matelas en crin de 15 cm d'épaisseur, recouverts d'une bâche en toile.

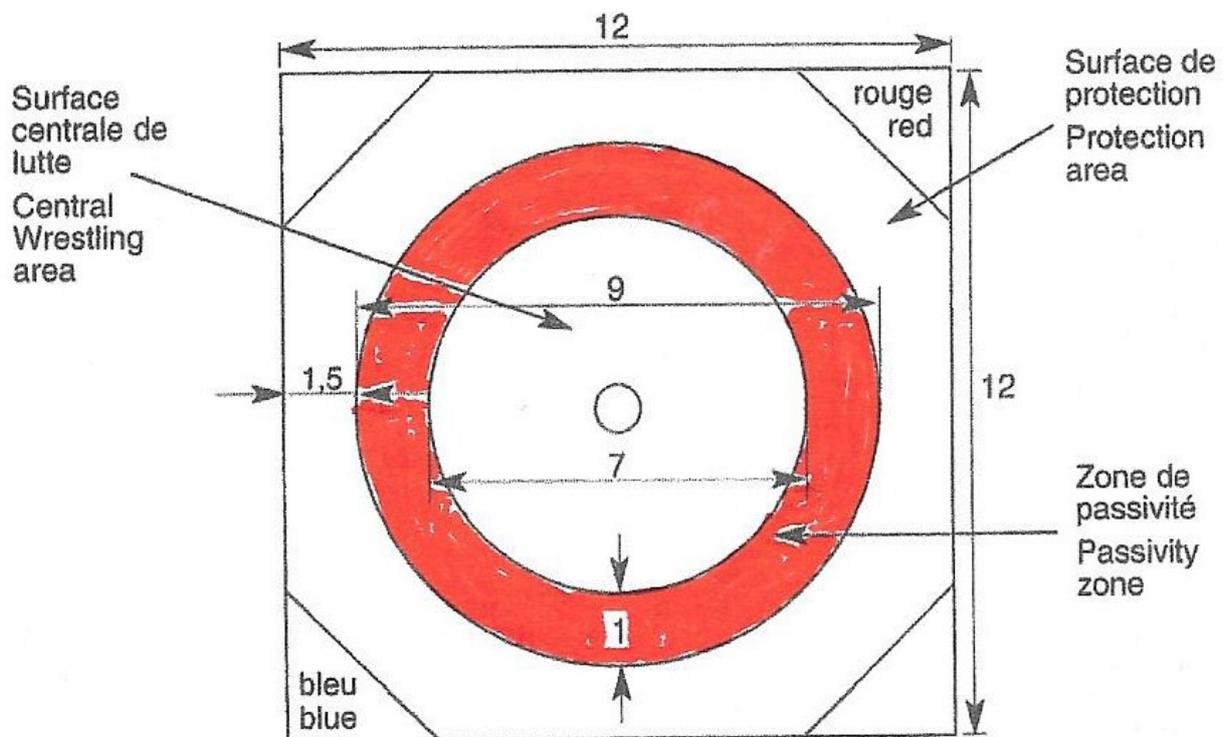
En 1937, seul le tapis carré subsiste, mais il passe à 6 m X 6 m. Ce sont toujours des matelas recouverts d'un bâche en toile.

En 1965, il passe à 8m X 8m, puis à 10m X 10m.

Avec les nouveaux matériaux, le tapis est fabriqué en mousse synthétique et recouvert d'une bâche en plastique.

En 1972, on revient aux origines et l'aire de combat devient un cercle de 9m de diamètre sur un tapis de 10m X 10m.

En 1978, le tapis mesure 12m X 12m avec toujours un cercle de 9m de diamètre pour délimiter l'aire de combat, et, à l'intérieur, une bande de 1m de large, de couleur rouge, pour définir la *zone de passivité*, dans laquelle les lutteurs ne peuvent lutter *debout*, mais seulement *au sol*.



Aux alentours de 2000, la bâche est supprimée et le cercle de zone de passivité est tracé directement sur le tapis.

L'avantage du cercle est que les lutteurs, au centre, sont à égale distance de la sortie. Il n'y a plus de « coin mort » (les quatre angles du tapis carré).

LA TENUE

Dans l'Antiquité, les lutteurs combattaient nus, simplement vêtus d'un string. Ils étaient pieds-nus. Ils s'enduisaient le corps *d'huile*, pour se protéger des rayons de soleil, et *de sable* pour mieux agripper l'adversaire.

Entre 1913 et 1921, les lutteurs portaient :

une culotte moulante,

un maillot sur le haut du corps,

des chaussures hautes et souples qui tenaient la cheville, sans parties métalliques, les embouts de lacets devant être coupés.

Un mouchoir en tissu fait partie de la tenue. Il est toujours obligatoire.

Finis l'huile et le sable sur le corps.

En 1924, les lutteurs sont vêtus d'un *maillot d'une seule pièce*.

Dans les années 1930, afin de distinguer les lutteurs, le port de *chevillières* (bandelettes de 10cm de large), l'une rouge, l'autre verte, est instauré.



En 1970, les lutteurs doivent posséder *deux maillots, un rouge et un bleu*, afin de les différencier lors des combats. Ils ne doivent plus porter le maillot de leur club ou de leur nation. Cela permet également d'éviter les erreurs de pointage.

DUREE DES COMBATS

Jusqu'en 1900, il n'y avait pas de limite de temps. Il fallait qu'un lutteur tombe son adversaire ou marque un avantage (une technique). Certains combats pouvaient durer plus d'une heure, voire deux heures.

Avant la guerre (39/40), le combat durait *20 minutes*. En cas de match nul, il y avait une prolongation de lutte au sol, *3 minutes* pour chaque lutteur.

Ensuite, la durée des combats est passée à *15 minutes, sans arrêt*.

Il faut attendre *1953* pour voir des périodes de combat de *15 mn* :

6 mn debout

3mn + 3 mn à terre, chaque lutteur se mettant à 4 pattes

3 mn debout

Puis en *1957*, des combats de *12 mn* :

6 mn debout

2 mn + 2 mn à terre 2 mn debout

Puis 12 mn (4 périodes de 3 mn) :

3 mn debout

3 mn +3 mn à terre

3 mn debout

En 1961, la lutte à terre est supprimée et la durée des matches passe à 10 mn (2 fois 5 mn).

En 1968, les J.O. se déroulant à MEXICO, en altitude, les médecins préconisent des phases d'effort moins longues (pour tous les sports). La LUTTE applique les 9 minutes (3 périodes de 3 mn), avec 1 mn de repos entre chaque période. Ce règlement donne satisfaction à la F.I.L.A. : la LUTTE est moins passive, plus dynamique, car les lutteurs sont moins épuisés.

En 1981, la F.I.L.A., désirant rendre la Lutte encore plus spectaculaire, réduit la durée à 6 mn (2 périodes de 3 mn),

puis en 1989, à 5 mn (en 1 seule période)

En 1996, on revient à 6 mn de combat, soit 2 fois 3 mn.

Puis, la durée repasse, comme en 1981, à 6 minutes (2 fois 3 mn), mais avec 30 secondes de repos.

Depuis 1968, date à laquelle le temps des combats fut réduit, la LUTTE a changé d'image, par rapport aux années 1900 ! Des combats de plus d'une heure manquaient d'action, les lutteurs mesuraient leur force avant tout. La LUTTE est devenue spectaculaire et dynamique.

LES CATEGORIES DE POIDS

Dans l'Antiquité, et jusqu'en 1896, date des J.O. à PARIS, il n'existait pas de catégories de poids. Elles n'apparaissent qu'aux J.O. de 1904, à St LOUIS (USA), six au total.

Les premières catégories officielles datent de 1912, aux J.O. de STOCKHOLM (SUEDE). Elles sont cinq : 60 / 67,5 / 75 / 82,5 / + 82,5.

En 1921 et aux J.O. de PARIS, en 1924, on compte :

6 catégories en GRECO : 58 / 62 / 67,5 / 75 / 82,5 / +82,5

7 catégories en LIBRE : 56 / 61 / 66 / 72 / 79 / 87 / + 87

Elles se nommaient : Coq/Plume/Léger/Mi-Moyen/ Moyen/Mi-Lourd/Lourd.

Il faut attendre 1946 pour voir apparaître la catégorie des 52 Kgs.

Les huit catégories deviennent identiques dans les deux styles :

52 / 57 / 62 / 67 / 73 / 79 / 87 / +87.

En 1962, les catégories sont modifiées : 52 / 57 / 63 / 70 / 78 / 87 / 97 / + 97.

En 1963, création des 48 Kg et des 100 kg, ce qui donne dix catégories :

48 / 52 / 57 / 62 / 68 / 74 / 82 / 90 / 100 / +100.

La catégorie « *Lourd* » n'était pas limitée : un lutteur pouvait peser jusqu'à 180 ou 200 Kgs. Aux J.O. de MUNICH (GER), en 1972, le lutteur allemand DIETRICH pesait 130 Kgs et son adversaire, le lutteur américain ANDERSON accusait un poids de 200 kgs ! Ce qui n'empêcha pas DIETRICH de l'emporter!

En 1985, la F.I.L.A. limite la catégorie « *Lourd* » à 130 Kgs maximum, puis à 125 en 1997 et 120 Kgs en 2005.

De 1972 à 1996, on compte 10 catégories de poids.

Aux J.O. d'ATHENES en 2004, en raison de l'intégration de la *Lutte Féminine* au programme des J.O. (où 4 catégories sont retenues : 48/55/63/72), le C.I.O. exige la suppression de 3 catégories dans les autres styles.

C'est ainsi qu'à ATHENES, 7 catégories sont en présence :

55 / 60 / 66 / 74 / 84 / 96 / 120.

Voici les catégories retenues pour les prochains J.O. (6 cat. par style) :

Féminin : 48 / 53 / 58 / 63 / 69 / 75

Gréco : 59 / 66 / 75 / 85 / 98 / 130

Libre : 57 / 65 / 74 / 86 / 97 / 125

Pour toute autre compétition internat. (Cht d' Europe, du Monde ...) 8 cat /Style)

Féminin : 48 / 53 / 55 / 58 / 60 / 63 / 69 / 75

Gréco : 59 / 66 / 71 / 75 / 80 / 85 / 98 / 130

Libre : 57 / 61 / 65 / 70 / 74 / 86 / 97 / 125

LA PESEE

Jusqu'en 1990, la pesée se déroule le 1^{er} jour de la compétition, commence 3 heures avant le 1^{er} combat et dure 1 heure.

Si la compétition dure plusieurs jours, le lutteur est pesé chaque matin.

Pendant les grandes compétitions internationales, (Cht du Monde, J.O.), qui duraient 3 jours, les lutteurs étaient pesés 3 fois et pouvaient être éliminés s'ils ne faisaient pas le poids le 2^{ème} ou le 3^{ème} jour! Après la 1^{ère} pesée, le lutteur devait donc gérer son poids en vue des prochaines pesées !

A partir de 1990, la pesée a lieu la veille de la compétition, ce qui est plus humain, car auparavant le lutteur, altéré, qui devait perdre du poids, passait une nuit atroce, et ne pouvait se désaltérer, de crainte d'être trop lourd le lendemain.

Si la compétition s'étale sur plusieurs jours, le lutteur qualifié pour le jour suivant est pesé à la fin de chaque journée.

Depuis 1995, même si la compétition dure plusieurs jours, les lutteurs ne sont pesés qu'une seule fois, la veille de la compétition (les lutteurs qui ont perdu du poids en vue de la compétition, se retrouvent avec quelques kilos supplémentaires les 2^{ème} et 3^{ème} jours, voire dans la catégorie supérieure !

L'ARBITRAGE

Jusqu'en 1957, le Corps d'Arbitrage est composé de 3 *juges* dont 1 *arbitre* et 3 membres du jury.

Si les 3 juges sont d'accord sur une décision, le jury n'intervient pas. Si les avis des 3 juges diffèrent, les membres du jury donnent leur avis (le nombre de points pour une action ou le tomber).

En 1969, le Corps d'Arbitrage se compose de 3 personnes :

1 *Chef de tapis*-(intervient lorsque les avis de l'arbitre et du juge diffèrent)

1 *Juge* - (assis à une table, comptabilise les points)

1 *Arbitre*- (dirige le combat, attribue les points ou le tomber, siffle les sorties de tapis)

Les différents points sont signalés avec les doigts. Il faut attendre quelques années pour voir apparaître les plaquettes sur lesquelles sont indiquées les valeurs des prises.

Les couleurs des plaquettes (*rouges ou bleues*) correspondent à la couleur des maillots des lutteurs.

La plaquette *blanche* signifie un manque d'action.

Vers 1985, un tableau placé près du juge, indique le score des deux adversaires au fur et à mesure de chaque action. Ainsi, les spectateurs peuvent suivre les combats et connaître les scores. Ce qui, auparavant, faisait défaut.

VALEURS DES PRISES

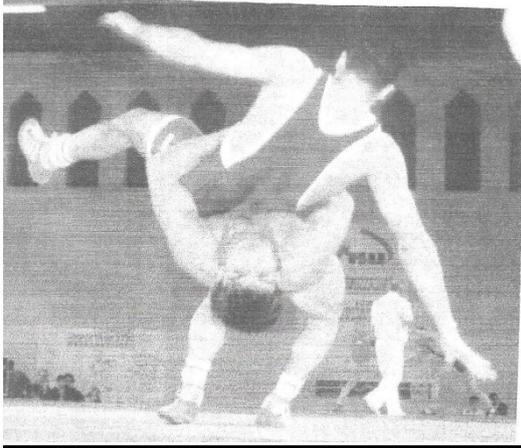
Certaines prises, en vigueur dans les années 1900, ont disparu car trop dangereuses : la « double Nelson » la « cravate »

En 1960, les prises sont cotées de 1 à 3 points :

1 *Pt* : amener son adversaire à terre

2 *Pts* : mettre son adversaire en danger, soit les 2 épaules orientées vers le tapis, moins de 5 secondes

3 *Pts* : lorsque la mise en danger dure plus de 5 secondes



En 1978, une prise à 4 Pts est mise en application, lorsque la prise est « de grande amplitude ». En 1986, la prise à 4 pts passe à 5 pts.

L'agrandissement de l'aire de combat, et surtout la constitution du tapis, en mousse synthétique, ont permis l'exécution de prises plus spectaculaires.

L'APPARIEMENT

(Déroulement des combats d'une catégorie de poids, au cours d'une compétition)

Aux J.O. de 1896, les lutteurs étaient éliminés dès leur *première défaite*.

En 1912, aux J.O. de *SOCKHOLM*, les lutteurs sont éliminés au bout de 2 *déf.*

En 1928, aux J.O. d'*AMSTERDAM*, les défaites n'entrent plus en ligne de compte, les lutteurs sont éliminés lorsqu'ils totalisent 5 *mauvais points* :

1 victoire par tomber = 0 mauvais pt

1 victoire aux pts = 1 mauvais pt

1 défaite par tomber ou aux pts = 3 mauvais pt

Un lutteur ayant déjà 4 mauvais points pouvait être éliminé après avoir gagné un match, car il totalisait ainsi 5 mauvais points. Ce fut le cas du lutteur français Emile CLODY (82 Kgs), à ces mêmes J.O. : il est éliminé de la compétition sur une victoire (aux points) alors qu'il totalisait déjà 4 mauvais points. Il aurait fallu qu'il gagne par tomber pour continuer la compétition.

Cette règle mettait en valeur le tomber.

Aux J.O. de 1960, à *ROME*, les lutteurs sont éliminés au bout de 6 *mauvais .pts* ::

1 victoire par tomber = 0 mauvais pt

1 victoire aux pts = 1 mauvais pt

1 défaite aux pts = 3 mauvais pt

1 défaite par tomber = 4 mauvais pt

1 Nul = 2 mauvais pt

Le Nul n'existait pas auparavant, et les défaites, aux points ou par tomber, sont différenciées. En 1958, aux Championnats du Monde, *Marcos* fut éliminé avec 3 matches nuls et *BIELLE* éliminé après un match nul.

Aujourd'hui, les lutteurs sont éliminés à 1 défaite, mais peuvent être repêchés s'ils sont battus par l'un des 2 finalistes.

(à suivre)